

Le 5 mars 2019

L'Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de l'Education  
nationale de la Seine-Maritime

A

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs des  
écoles maternelles et élémentaires publiques et privées

S/C

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs-trices de  
l'Education Nationale chargés d'une circonscription du  
premier degré.

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements de  
l'enseignement public et privé sous contrat.

DSDEN

**Objet : La semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme**

Dossier suivi par

Farid DJEMMAL

Directeur académique adjoint

Téléphone

02.32.08.98.00

[sec-dir@ac-rouen.fr](mailto:sec-dir@ac-rouen.fr)

Catherine VAUTIER

Conseillère Pédagogique

Parcours de réussite éducative

Téléphone

02 32 08 97 91

[catherine.vautier@ac-rouen.fr](mailto:catherine.vautier@ac-rouen.fr)

Aurélië NICOLLE

Chef de bureau DESCO C

Téléphone

02 32 08 98 93

[desco76.edupart@ac-rouen.fr](mailto:desco76.edupart@ac-rouen.fr)

5 place des Faienciers

76037 Rouen cedex

**La semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme se déroule du 18 au 24 mars 2019.** Symboliquement, elle se déploie autour du **21 mars, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale instituée par l'assemblée générale des Nations Unies en 1966.**

Cette semaine associe l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique, dont les parents d'élèves et les personnels des établissements scolaires, les organisations étudiantes et lycéennes, ainsi que les associations complémentaires de l'éducation, en particulier qui concourent à la lutte contre les discriminations, la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme. Organisée en partenariat avec la Délégation Interministérielle de Lutte contre le Racisme et l'Antisémitisme, elle constitue un grand temps fédérateur visant à promouvoir les valeurs et les principes fondamentaux de la République.

Son objectif est de sensibiliser les élèves des écoles, collèges et lycées, à la prévention du racisme, de l'antisémitisme et de toutes les formes de discriminations.

La semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme doit être l'occasion, dans les enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, les actions éducatives et l'ensemble des situations concrètes de la vie scolaire, de **mener des réflexions et de conduire des actions et projets visant à rappeler le sens des valeurs de respect, de dignité et d'égalité et participant à la construction du parcours citoyen des élèves.**

Elle peut également être un moment fort de **mise en valeur des projets pédagogiques menés tout au long de l'année** dans le champ de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation aux droits de l'homme et de l'éducation aux usages responsables des technologies numériques.

Pour soutenir la mobilisation et faciliter la mise en œuvre de projets, la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT ( DILCRAH) met à disposition un répertoire interactif d'actions proposées par les partenaires de la DILCRAH et auxquelles vous pouvez faire participer les élèves : <https://www.dilcrah.fr/semaine21mars/>.

Le portail Éduscol et celui de Canopé consacré à l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme proposent également un ensemble de ressources et de pistes pédagogiques :

- <http://eduscol.education.fr/cid86337/semaine-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme.html>
- <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/les-ressources-eduquer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme.html#bandeauPf%20>

Je vous remercie de votre engagement et implication dans cette action qui participe à l'éducation à la citoyenneté des élèves et à l'acquisition du respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité.



Olivier WAMBECKE